

declaré Doyen du Sacré College , par un Bref particulier que le Pape lui a adressé , avec permission de continuer sa résidence dans son Archevêché de *Naples*. Le Cardinal Barberini reste Sous-Doyen , & fera provisionnellement les fonctions de Doyen. Mr. Frangipani a pris possession de la Charge de Colonel de la Milice dont il avoit la survivance , & qui vauoit par la mort du Comte de St. Martin ; & ce n'est pas le Cardinal Altieri , mais le Cardinal Falconieri qui a eu la protection de l'Hôpital de St. Michel ; le premier ayant obtenu la protection du College de la Marche d'*Ancone*. L'Empereur a consenti à la nomination que le Pape a faite des deux Abbayes que le Cardinal Paulucci possédoit dans le *Milanez* , en faveur du Cardinal Altieri , & de Mr. Merlini Neveu de cette défunte Eminence. Le Consistoire est indiqué au premier Juillet.

VII. *Naples*. Mr. Zucato nouveau Résident de *Venise* , arriva ici le 10. Juin de *Milan* , par la voye de *Rome* , & Mr. Orsini Neveu du Pape , est parti pour son Evêché de *Melfi*. On se prepare à mettre quatre Galeres en mer , pour aller donner la chasse aux Corsaires de *Barbarie* , qui prirent dernièrement sur les Côtes de *Calabre* une Tartane chargée de grains pour cette Ville , & sur lesquels quelques Vaisseaux de guerre & Galeres de *Malthe* , sont actuellement en course. On apprend de *Sicile* que le Mont *Ætna* vomit depuis quelque tems beaucoup de fumée , & fait un bruit épouvantable. Il fait une grande sécheresse en ce Pays.

VIII. *Venise*. L'ouverture de la Foire se fit ici le jour de l'*Ascension* , à la maniere accoutumée. Ce jour-là le Doge se rendit au *Lido* , escorté de trois Galeres & de quelques Barques armées , &  
étant